

# Les « pratiquants » de l'Agriparc : mise en perspective des valeurs environnementales liées au milieu de vie

Hélène Houdayer

Volume 15, Number 3, 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035884ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Université du Québec à Montréal  
Éditions en environnement VertigO

## ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Houdayer, H. (2015). Les « pratiquants » de l'Agriparc : mise en perspective des valeurs environnementales liées au milieu de vie. *VertigO*, 15(3).

## Article abstract

The city of Montpellier is experiencing a positive migratory dynamics exerting a land pressure resulting in a suburban sprawl, and on an increase attendance of green spaces. For this study, we started with the point of view of developers of one of the two Agri(cultural)parks in Montpellier to think about the socialization process of a space as living environment. For this purpose, we conducted an investigation among professional users (practitioners) of this park. By presenting projects which combine urban and agricultural functions, generally observed in periurban areas, they are clearly involved in the sustainable development approach. Our investigation illustrate how it is possible for Agripark's users to play a role in the conservation of an ecosystem frequently visit by the inhabitants, while conceding a central position to farmers. The whole substantially participate to the socialization process. Considering proposed environmental values by practitioners, we also demonstrate the Agripark project attractiveness. Indeed the Agripark operates the links between nature and culture by playing on users' emotions, by the organic nature of implemented crops, and by giving a special attention to the biodiversity aspect of the project.



Hélène Houdayer

## Les « pratiquants » de l'Agriparc : mise en perspective des valeurs environnementales liées au milieu de vie

- 1 Cette enquête s'insère dans le cadre des recherches menées au sein du laboratoire LERSEM (Laboratoire d'études et de recherches en sociologie et en ethnologie de Montpellier, EA 4584) sur les problématiques environnementales, notamment autour de deux axes, la ville et la nature qui donnent lieu depuis trois années consécutives à 2 séminaires et 1 colloque annuels sur le site de l'Université Paul-Valéry, Montpellier. Ce sont donc les objets de notre recherche qui sont mobilisés (Houdayer, 2014). Notre point de vue est celui d'une sociologie compréhensive inspirée des travaux de Max Weber et à tendance phénoménologique : quel sens les habitants attribuent-ils à leur milieu? Quelles perceptions mobilisent-ils face à une nature physique proche? Quelles sont les valeurs qui les motivent?
- 2 Notre démarche comporte un axe quantitatif basé sur une enquête auprès de 100 habitants et un axe qualitatif relatif à huit entretiens semi-directifs (un responsable de projet, deux agriculteurs, un vétérinaire et trois promeneurs). Le sujet de l'enquête est motivé par une double interrogation. La première d'ordre personnel : le lieu nous est familier, car nous le connaissons depuis notre enfance. Le passage de la propriété privée au public en 2010 a attiré notre attention, car nous avons pu suivre au quotidien les changements l'affectant (l'aménagement de l'espace physique, l'implantation de panneaux de signalisation, sa fréquentation). Notre premier questionnement concerne donc la vocation des espaces et la possibilité d'un changement d'affectation d'ordre politique. Il s'agit d'interroger la gouvernance des lieux. La seconde interrogation se situe dans l'établissement d'un lien direct avec nos objets de recherche et une branche de la sociologie de l'environnement : les représentations sociales (Picon, 2012). « Les représentations sociales nous guident dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre » (Jodelet, 2003, 31). Il s'agit pour nous d'interroger des formes de connaissance organisant les pratiques de « pleine nature » : communications, actions, émotions concourent à engager l'être social dans des appartenances affectives et normatives. Serge Moscovici (2002) pense l'univers des représentations dans le cadre de guides pour l'action qui possèdent une valeur heuristique permettant de comprendre la portée des interactions sociales. Aussi nous nous sommes posé des questions telles : que peut apporter l'étude des perceptions liées à la nature dans la compréhension des relations qui lient les habitants à leur milieu de vie dans un cas concret? Comment se mettent-elles en place? Quels en sont les principes directeurs?
- 3 Nous commencerons par situer le contexte lié à notre enquête, celui de la périurbanisation ainsi que le thème du développement durable dans lequel il s'insère, avant de présenter les lieux de l'enquête, sa méthodologie et le point de vue adopté. Cette mise en situation débouche sur l'analyse des valeurs environnementales portées par les habitants que nous nommerons alors « les pratiquants ».

### Positionnement de l'objet de recherche

- 4 Montpellier, située dans le département de l'Hérault, est la ville la plus peuplée de l'actuelle région Languedoc Roussillon (qui fusionnera au 1<sup>er</sup> janvier 2016 avec Midi-Pyrénées). Ce sont 419 291 habitants qui sont répartis sur l'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et qui font d'elle une métropole, la 8<sup>e</sup> de France. Montpellier affiche un solde migratoire positif, parmi les plus forts de France<sup>1</sup> essentiellement dû à la présence des étudiants, à son climat méditerranéen, mais aussi grâce à la plus forte croissance démographique enregistrée sur le territoire national. De fait l'habitat a tendance à s'étaler en périphérie et s'insère dans une logique de périurbanisation (Stébé et Marchal, 2014) où les frontières de la ville côtoient celles de la campagne. Suite

à la réforme sur la refonte des territoires,<sup>2</sup> la Métropole<sup>3</sup> englobe dorénavant 26 communes et annonce parmi ces 5 piliers fondateurs celui des « sciences du vivant » entre « respect de l'environnement » et « protection des territoires ». Entre la spéculation immobilière occasionnée par la croissance démographique et l'occupation des sols par une viticulture requalifiée<sup>4</sup>, l'espace est devenu un lieu de convoitise. Les nouveaux arrivants se dirigent vers les zones pavillonnaires bien desservies par les transports et dotées d'importantes zones commerciales, mais aussi économiques bâties selon le modèle des pépinières d'entreprises (5 à ce jour). Nous pouvons établir un profil de ces nouveaux arrivants : 60 % d'entre eux s'insèrent parmi la population active des 28-60 ans, les autres se répartissant à parts égales entre étudiants et retraités<sup>5</sup>. Ces nouveaux arrivants trouvent dans le périurbain les atouts d'une ville tout à la fois proche et d'une campagne environnante. La question de l'habitat devient alors problématique au regard des « anciens » : viticulteurs de tradition, habitants implantés depuis une ou plusieurs générations, mais aussi des nouveaux arrivants qui souhaitent le maintien de la dimension « naturante » (Descola, 2005) de leur environnement envisagé comme socialisant et protecteur. Inspirée par la philosophie de Spinoza et renouvelée par Philippe Descola, la « nature naturante » est faite d'instincts et de contraintes (le relief géographique par exemple) avec lesquels il faut composer : agencer les surfaces, aménager les territoires, penser les moyens de communication. Cette représentation se démarque de celle considérant une autre acceptation de la nature, « naturée » en tant qu'appropriation par la culture des signes et symboles émanant de la nature (force, puissance, sauvagerie). Lorsque nous songeons aux éléments naturels, ces derniers nous renvoient à l'idée que notre être ontologique a besoin d'être ramené à ce qu'il perçoit comme faisant partie de sa constitution. Le caractère physique et géologique du territoire rappelle la « nature naturante », et les origines où l'homme vivait parmi les objets proposés par la nature. Pour autant, la dimension naturée n'est pas absente de notre enquête, car certains objets de la nature tels les arbres sont dotés de symboles qui rejaillissent sur les hommes. Par exemple, la force des arbres devient un facteur de protection auprès des habitants (« aujourd'hui ce n'est plus l'arbre qui protège la forêt, mais l'arbre qui protège l'homme de ses folies »<sup>6</sup>).

- 5 L'habitat périurbain offre désormais un cadre de vie au cœur des préoccupations des habitants. Ces derniers se sentent moins « exposés » (« ici l'air est forcément meilleur »). Ils évoquent les éléments naturels comme décisifs dans leurs choix de résidence : ils sont proches des chemins de la garrigue, ils aiment se promener dans les sentiers boisés, à pied et en vélo. Les habitants disent apprécier la proximité des jardins potagers et des producteurs bio installés dans leur commune. Ces derniers proposent leur production à la vente en boutique, mais aussi sous forme de paniers<sup>7</sup>.
- 6 D'un point de vue politique, les régions doivent mettre en place des projets locaux afin d'intégrer la Charte de l'environnement adossée à la Constitution française depuis 2005 et ses dispositions en ce qui concerne le développement durable. La logique sanitaire établit un pont entre les dégradations environnementales (principalement liées à la perte d'espaces verts) et la santé des individus. Le développement durable constitue un outil de gouvernance élaboré dès 1992 lors du second sommet de la terre à Rio. Plusieurs engagements y sont pris, en particulier l'Agenda 21 qui appelle les collectivités territoriales à mettre en application les décisions prises en matière de développement durable. Cet agenda est géré par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Il comporte notamment 4 étapes : l'élaboration d'un diagnostic préalable donnant une bonne connaissance du territoire sur le plan économique, social, environnemental et organisationnel; la définition d'une stratégie décrivant les objectifs à court, moyen et long terme, les méthodes et les moyens d'action proposés, les acteurs et les partenaires impliqués ainsi que les critères d'évaluation; la mise en oeuvre d'un programme d'actions; enfin l'évaluation systématique et permanente des politiques menées et des actions engagées, dans une logique d'amélioration continue. L'agenda 21 constitue donc un appui décisionnel (Hamman et Causer, 2011). Dans le cadre du projet

de l'Agriparc, les trois premières étapes ont été accomplies. Il s'agit d'une zone de test, autrement dit d'une tentative pour répondre aux éléments du développement durable et de principes de gouvernance selon un modèle démocratique et participatif, entre collectivités locales, propriétaires fonciers, exploitants agricoles et associations dont l'objectif affiché est de maintenir un espace où différents acteurs peuvent coexister. Dans notre cas il s'agit de permettre à des intérêts divers de coexister sur un même espace : les associations de défense de l'environnement, les agriculteurs, les promeneurs, les chasseurs.

- 7 La proximité des habitations fragilise les écosystèmes et menace le cadre de vie des habitants. Pour y faire face, la ville de Montpellier réfléchit à de nouvelles pratiques engageant les dimensions spatiales et sociales des territoires (Ferréol, 2010) : comment un espace physique peut-il devenir le support de pratiques sociales? La question est donc celle de la gouvernance des lieux et du développement durable : quelle orientation faut-il donner aux terres proches de la ville afin de maintenir l'écosystème, la présence des habitants en son sein, tout en proposant une place aux acteurs traditionnels de la terre : les agriculteurs. Dans quelles mesures les espaces agricoles peuvent-ils continuer à offrir des lieux de fréquentation au public? Faut-il les restreindre? Qui peut-être en mesure de maîtriser et de porter la responsabilité de ces espaces? Ces questions appartiennent à une logique de la gouvernance des territoires. Nous avons choisi de nous intéresser à l'un des deux projets développés par l'agglomération de la ville, un Agriparc situé essentiellement sur la commune de Clapiers touchant Montpellier<sup>8</sup> et qui constitue une réponse gestionnaire de l'espace périurbain. Les lieux offrent des zones naturelles boisées (120 hectares) constituant une « interface » entre la ville et la campagne : le bâti se prolonge dans les sous-bois, les routes nationales permettent d'accéder à des sentiers aménagés pour les promeneurs, joggeurs et vététistes principalement. L'image de la ville et de ses flux de circulation et communication, ses formes géométriques et ses matières minérales viennent interroger un paysage rural considéré à l'opposé comme tranquille, moins fréquenté et offrant des composantes végétales protéiformes. L'Agriparc engage les citoyens à voir dans leur environnement des signes indiquant un espace affectif basé sur les échanges de matières, de sonorités, d'odeurs et d'images socialisantes. Nous pouvons alors considérer les lieux comme des « formes sensibles d'expérience du monde » (Bernard, 2014) mobilisant des émotions. L'image est une machine de vision, de transferts d'affects et de pulsion. Elle déborde le cadre des médias pour se greffer à d'autres objets de l'espace social et constituer une interface selon le modèle de « l'image-écran » développée par Alain Mons (Mons, 2013, 14). Nous serions imprégnés par cette image-écran qui se retrouve dans la ville, l'architecture et les aménagements périurbains. C'est aussi ce point de vue que nous avons voulu tester auprès des habitants des lieux.

## Présentation de l'Agriparc et méthodologie de l'enquête

- 8 Acheté en 2010 par l'Agglomération de Montpellier pour un montant de 4.5 millions d'euros, le domaine de Vivier représente une large partie de l'Agriparc et constitue le lieu de notre étude. Il s'étend sur 220 hectares, dont 92 d'un seul tenant et regroupe quatre communes (Jacou, Assas, Clapiers et Teyran) (Figure 1). Il s'agit de l'achat du plus important bien immobilier de la région, une propriété célèbre par le nom de Pagézy, maire de Montpellier durant le Second Empire et restée jusqu'à ce jour dans la famille. Le Domaine est composé d'une demeure de maître et de ses dépendances agricoles, de prairies, de sols de garrigue caractéristiques de la région, mais aussi de bois et de terres cultivées pour l'essentiel en oliviers, blé et vignes. Ce bien a longtemps intéressé les promoteurs en raison de sa proximité avec la zone urbaine de Montpellier. Situé à quelques minutes du centre historique de la ville, son accès est facilité par d'importants moyens de transport. Quelques hectares transformés en lotissements auraient permis de couvrir dix fois l'investissement. Pourtant c'est l'Agriparc qui émerge au lieu des pavillons ou de nouveaux équipements sportifs qui avaient été également proposés en amont du programme. Il s'agissait de transformer le corps des bâtiments en espaces sportifs (bureaux et terrains d'entraînement) afin d'accueillir des clubs. La société Nicolin<sup>9</sup> était porteuse d'un gros projet : construire une dizaine de terrains de foot, quitte à raser et niveler le domaine. Depuis que l'idée est abandonnée, les habitants que nous avons

rencontrés respirent, ayant redouté que la privatisation des lieux ne leur permette plus l'accès à l'espace et défigure le paysage. Sur le plan politique et économique, la question financière demeure toutefois, car les activités proposées ne sont pas lucratives.

Figure 1. Géolocalisation de l'Agriparc.



Légende : La ligne rouge indique les limites de l'Agriparc. Nous pouvons voir d'une part l'alternance culture et bois, d'autre part la proximité de celui-ci avec les habitations constituant la banlieue nord de Montpellier.

Source : Montpellier Agglomération

- 9 Le domaine répond aux objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale qui souhaite valoriser les espaces naturels et préserver un modèle agricole. Il se positionne dans le cadre d'une agriculture urbaine, définie par un lieu d'implantation (ici un territoire périurbain), une production alimentaire ayant une raison économique (revenu pour des agriculteurs ou des familles) et sociale (l'appropriation d'un espace) (Duchemin, 2012). Les cultures mises en œuvre apparaissent sous les formes de l'horticulture, du maraîchage et de la production de fruits.

Figure 2. Panneaux de présentation de l'Agriparc.



Source : Hélène Houdayer

- 10 Du point de vue méthodologique, il n'existe pas encore d'enquêtes sociologiques du site qui reste un espace à concevoir. Nous avons rencontré dans son bureau le responsable chargé des opérations foncières de l'Agglomération de Montpellier et de l'administration opérationnelle des terres du domaine. Cela a donné lieu à un long entretien concernant les stratégies de la ville autour de l'Agriparc. Nous avons ainsi eu accès aux cartes et à la logistique des lieux, en plus de la présentation des activités retenues et de la ligne d'action de l'agglomération. La question relevant des terres agricoles est réglée sur le plan logistique : une partie de celles-ci a été affectée aux agriculteurs limitrophes au domaine sous forme de baux tandis que l'autre s'insère dans le cadre du projet biologique proposé par les associations et syndicats agricoles. Le problème se pose concernant les espaces non exploités, d'où l'orientation de ce texte vers ce qui reste à concevoir : la gestion des bois, de la garrigue et des terres en friches, menacés par le passage régulier de l'habitant et les risques d'incendie.
- 11 Suite à ce premier entretien, deux axes prioritaires sont apparus dans la gestion de l'Agriparc. Le premier concerne l'orientation des terres agricoles. Une agriculture traditionnelle, intégrant un vignoble implanté par les Grecs lors des invasions au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et dont la culture bénéficie aujourd'hui d'une renommée grâce à l'amélioration des cépages au cours des années 1980, doit être maintenue par allocation de baux de fermage. À ce jour, toutes les surfaces agricoles ont été distribuées. Mais l'Agriparc doit aussi servir de zone test en agriculture biologique au sein de laquelle, poursuivant l'optique du maintien et du développement du secteur agricole, un projet de « couveuse » a été mis en place autour du maraîchage. Cette expression souligne que l'activité est protégée des risques liés à son démarrage. Elle bénéficie notamment d'équipements collectifs limitant les coûts liés aux infrastructures et d'un encadrement juridique (cadre légal et volet social). La coopérative agricole, répondant au nom de *Terracoopa*, porte le projet et attribue les parcelles. Elle est soutenue par la Confédération paysanne. L'idée est de créer un outil de développement local en relation avec des partenaires proches : l'association Terres Vivantes 34<sup>10</sup>, le Civam Bio 34<sup>11</sup>, le Conseil Général qui doivent favoriser l'installation progressive, notamment par le biais de la logistique (infrastructures, matériel) et de la gestion (allègement des charges, formation).
- 12 La seconde priorité est celle que nous allons exposer dans cette recherche. Il s'agit de pérenniser des lieux fortement appréciés par les habitants sans changer les habitudes de fréquentation d'un public large (chasseurs, éleveurs, promeneurs, agriculteurs). C'est désormais à l'Agglomération qu'incombe la responsabilité des terres non-exploitées par l'agriculture. Or celles-ci sont menacées dans leur bio-diversité par l'habitant et l'incendie<sup>12</sup>.

Pour préserver le site, il est nécessaire d'élaborer des stratégies entre les collectivités locales, les associations et les habitants. Cela doit se traduire par un partage de l'espace que chacun peut ainsi apprécier.

## Premiers éléments de considération

### Les porteurs du projet

- 13 Le responsable foncier de l'Agriparc évoque le passage des VTT qui ravinent les chemins et détériorent les pistes. Il fait du promeneur un prédateur pour l'écosystème, car il arrache les plants en cueillant les fleurs, abandonne ses déchets, tue les têtards en jouant avec eux. Mais il est impensable de restreindre la fréquentation de ce lieu appartenant au domaine public. Un guide a été constitué et distribué aux habitants afin qu'ils apprennent à reconnaître les espèces et qu'ils les protègent pour mieux sauvegarder l'écosystème. Des actions ont été engagées. La pépinière d'entreprise, *Cap Alpha*, associant au lancement de l'Agriparc invite, par les voies d'affiches et d'annonces radio, le promeneur à recenser les différentes espèces présentes sur les lieux, sous la forme de jeux : safari photo, jeux de pistes, afin de devenir des « sentinelles de la biodiversité »<sup>13</sup>. Par exemple pour sauvegarder les grenouilles de moins en moins nombreuses en Languedoc, les promeneurs devront être attentifs à leurs chants qui pourront être enregistrés puis rapportés à l'aide d'un téléphone portable<sup>14</sup>. Effectivement, nous avons bien rencontré sur les chemins de l'Agriparc des familles à la recherche des grenouilles.
- 14 Toutefois les « anciens », représentés par les agriculteurs interviewés savent, de mémoire, les gestes à accomplir : là où les orchidées repoussent chaque année parce que l'on a pris soin de ne pas les écraser en marchant, ni en les ramassant. Ils ont par ailleurs intégré une « pensée paysagère » (Berque, 2008). Chez Augustin Berque il existe une frontière entre le paysage et la pensée. Le paysage nous incite à la contemplation : là-dehors, devant nous, autour de nous tandis que la pensée reste un support de médiation. Une pensée du paysage réfléchit au paysage comme objet. Par exemple, les ronds-points sont aménagés en parquets fleuris et arborés afin de signifier au visiteur ou à l'habitant l'intérêt de la ville pour le paysage. La « pensée paysagère » réfléchit elle, à l'aménagement de l'espace, en opérant l'identité du lieu et du paysage qui l'accompagne. Dans le cas de l'Agriparc, le paysage est le résultat d'un processus d'alternance entre des bois, des prairies et de vignes, en fonction d'un processus historique résultant d'un agencement des lieux fondé sur la viticulture et la présence de troupeaux de chèvres et de moutons dans un espace typiquement sec, boisé de résineux, de chênes-kermès où il faut prévenir les incendies (par la pâture, l'alternance de prairie et de vignes face au bois). L'habitant peut ainsi se représenter son environnement physique dont celui de l'Agriparc, comme un milieu de vie et établir une « médiance » : percevoir les relations qui existent entre ce qu'il perçoit de l'espace et les processus de transformation établis par l'homme. L'Agriparc devient représentatif de l'interaction entre les procédés de transformation de la nature physique, en vue de son aménagement (chemins pour les promeneurs et traverses pour lutter contre l'incendie), mais aussi des efforts d'acclimatation consentis (vignoble, élevage). Le résultat est un paysage constitué par un écosystème au sein duquel l'homme trouve sa place. C'est cela dont les « anciens » ont conscience, car ils ont vécu l'histoire des lieux. Mais pour les nouveaux arrivants, la médiance est plus délicate. Cela demande d'intégrer une éthique environnementale : le souci de respecter un lieu pour ses valeurs. Un site historique à conserver, un écosystème à préserver, la présence de savoirs liés notamment à la culture viticole.

### Les acteurs

- 15 Nous avons décidé de recentrer notre recherche autour des attentes et des usages de ce que nous nommons les « pratiquants » de l'Agriparc, expression empruntée à Michel de Certeau (1990) à propos de la ville. Nous nous situons sur la même piste que Nathalie Long et Brice Tonini (2012) lorsqu'ils parviennent à amener les personnes interrogées lors d'une enquête sur des questions de ressenti éprouvé face à l'espace naturel. Nous mobilisons une sociologie du sensible qui établit des liens entre des pratiques dans l'Agriparc et le sens de l'espace, qui

dans la pensée d'Augustin Berque est révélateur de notre manière de penser, d'être et d'agir sur Terre (Berque, 2008).

16 Pour notre enquête nous avons eu recours à de nombreuses observations de terrain ainsi qu'à un échantillon, non représentatif, se composant de 100 personnes rencontrées et interviewées au hasard de nos rencontres sur les lieux, durant le mois de septembre 2013. Nous avons procédé par des entretiens directifs prenant la forme de questionnaires succincts et rapides (10 minutes) contenant les caractéristiques sociales des personnes (âge, lieu de résidence, sexe) ainsi que leurs motivations et rythmes de fréquentation des lieux, en solitaire ou pas. Des questions ont été posées concernant la connaissance des lieux, sa préservation, son histoire. Cinq rencontres ont pu être prolongées sous la forme d'un entretien d'une demi-heure. Elles nous ont permis d'accéder au système de valeurs des pratiquants et à leurs expériences du terrain.

17 Les promeneurs (à pied, en vélos ou à cheval) constituent la majorité de l'échantillon, soit 80 personnes interrogées séparément (de leur famille lorsqu'elle était présente) pour 6 agriculteurs, 3 chasseurs<sup>15</sup> et 3 pompiers. Nous nous sommes fixé le chiffre symbolique de 100 personnes à interroger, ce qui est peu en terme de fréquentation, mais qui permet néanmoins d'obtenir des tendances relatives à l'usage de l'Agriparc par ses pratiquants. Onze déplacements sur le site ont été nécessaires pour rencontrer notre population et répondre à nos interrogations.

## Les pratiquants de l'Agriparc

18 Les résultats montrent une fréquentation de l'espace de la part d'un public homogène composé de 55 femmes pour 45 hommes. La plus jeune interviewée a 21 ans, le plus âgé 69 ans. La majorité de l'échantillon présente une moyenne d'âge autour de 40 ans. 93 % des personnes rencontrées vivent sur l'une des quatre communes de l'Agriparc, ce qui montre que le lieu est bien utilisé par les habitants proches : ils en sont les premiers usagers. La majorité des familles rencontrées cherchent des chemins bordés de cultures, tout en appréciant les bois, ils aiment aussi à s'aventurer dans un pré à la recherche d'un batracien ou d'une orchidée.

**Tableau 1. Rythme de fréquentation de l'Agriparc et les activités associées**

Nombre de personnes	Activités	Fréquentation en nombre de fois par semaine	seul
3	Pompiers	-	
3	Promenade à cheval	2	non
38	Promenade à pied	1	non
5	Jogging	Entre 0 et 5	2 oui et 3 non
22	Vélo	1	5 oui et 17 non
12	Pique-nique et jeux	Entre 0 et 5	non
3	Chasse	2	non
8	exploration	Entre 0 et 8	3 oui et 11 non
6	agriculture	-	

19 Nous voyons que les personnes rencontrées associent leur présence dans l'Agriparc à au moins une activité, la plus représentative étant la promenade en nombre de personnes rencontrées sur la période (Tableau 1).

20 Dans la mesure où leur présence dans les lieux est associée à une activité, nous pouvons reprendre l'expression de Michel de Certeau à propos des citoyens pour nommer ces personnes qui agissent en un lieu, des « pratiquants » de l'espace. Mais ils nous apparaissent aussi sous un autre angle, celui de la croyance, car ils sont animés par des convictions. Nous avons pu les observer au cours de nos entretiens qui révèlent la mise en avant de schèmes de la perception qui dans l'œuvre de Jean Piaget permettent à un sujet d'agir sur son environnement, de lui attribuer un sens et des valeurs, de le comprendre (Piaget, 1965). Les gestes des pratiquants sont organisés autour de l'interaction qui existe entre eux et l'environnement physique. Cela permet le surgissement d'images mentales et de pratiques associées. Nous y retrouvons les activités de l'Agriparc autour de la rencontre avec les éléments naturels possible par la marche,



la course, la cueillette, mais aussi l'écoute. Il s'agit là de conduites relatives à la manière dont ils s'approprient les espaces.

- 21 Les pratiquants de l'Agriparc appréhendent les lieux en usant des dimensions phénoménologiques de ces derniers (par la mobilisation de leur sens, principalement la vue et le toucher). Mais nous pouvons faire l'hypothèse d'une interaction avec les messages médiatiques (la publicité) et culturels (le guide). Les pratiquants perçoivent leur milieu d'abord dans sa proximité physique avant d'y associer des valeurs : la présence et la hauteur des arbres, le foisonnement des végétaux, les prairies et les fleurs. Nous commencerons donc par là.

### Importance donnée au végétal

- 22 Le thème du végétal domine, il est représenté par un lexique autour des plantes : « arbres », « végétation », « chênes », « pins », « fleurs », « romarins », « thym », « vignes » qui constitue les dimensions objectives de l'environnement : les constituants physiques du territoire (ses cultures, ses plantes et ses arbres). Nous verrons que ces éléments physiques sont associés à des valeurs sociales et sanitaires pour former ce qu'Augustin Berque qualifie de « médiance » : la relation qui existe entre les perceptions sous forme sensible qu'ont les pratiquants des objets de la nature dénommés et le résultat : un paysage qui s'offre à la vue, un terroir manifestant l'identité des habitants et leur appartenance à un cadre de vie (Berque, 2006).
- 23 Du point de vue de l'écologue, une biodiversité, caractéristique du patrimoine méditerranéen, est attestée sur les lieux. Citons des variétés d'orchidées qui se développent dans des prés hérités d'une époque, le XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les chèvres et les moutons y pâturaient en grand nombre. Les pins d'Alep sont l'essence la plus présente et constituent de véritables pépinières parmi les plus anciennes du département de l'Hérault. Les bois se renouvellent naturellement. Ils ont été plantés par les grands propriétaires fonciers à la même date afin de protéger les sols soumis à l'érosion et dans le but de chasser le petit bétail des paysans.

### L'enveloppement

- 24 Longtemps, les espaces verts n'ont été considérés que pour leurs dimensions esthétiques (Merlin et Choay, 2009). Depuis le développement de la « classe de loisir » (Dumazedier, 1962 et Veblen, 1970), la nature est devenue le lieu d'activités sociales et ludiques. Les Viviers (nommé de la sorte par les locaux) se prêtent très bien aux pratiques de loisir. Dans la mémoire des pratiquants, les lieux ont toujours été ouverts et traversés par des chemins accessibles au public. Nous ne trouvons pas de clôtures ou de panneaux (hormis les réserves de chasse) interdisant son accès. Le schème est englobant : les habitants peuvent sortir de chez eux pour emprunter à pied les chemins menant à l'Agriparc. Ici, la voiture est inutile, même s'il faut parfois l'utiliser pour varier la sortie. Nous pouvons nous référer aux dimensions psychologiques de l'environnement défini comme enveloppant et engloutissant (Moser et Weiss 2003). Si nos pratiquants ne semblent pas se sentir « engloutis » par les éléments naturels, ils expriment néanmoins l'idée que la densité du végétal et la présence de sous-bois permettent de se sentir « en pleine nature », « loin du bruit de la route », « dans des lieux encore sauvages ». Les pratiquants mobilisent également les images d'une nature refuge au sein de laquelle l'homme a la possibilité de s'isoler, répondant en cela à la structure poétique et romantique du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais aussi mélancolique. Par exemple, un promeneur parle des chemins du Viviers comme « loin de la ville pourtant si proche ». Cette tradition lyrique reste fortement ancrée dans la mémoire collective et trouve de nouvelles formes d'expression et d'expérimentation aujourd'hui. Elles nous sont apparues à propos des bois qui « abritent et protègent les animaux » ou qui « constituent des ressources à protéger ». Les lieux sont considérés comme « apaisants », « reposants », « tranquillissants », mais sans la dimension de solitude (nous n'avons pratiquement pas rencontré de solitaires) qui y est intellectuellement attachée en la figure de Rousseau.
- 25 C'est aussi à travers le schème du « lier » ou du « relier » que les pratiquants envisagent leur position. Le relief géographique est primordial chez les agriculteurs rencontrés qui évoquent un paysage « extraordinaire » se découpant « entre collines, vallons et vignes ». Un promeneur évoque les « sentiers boisés au milieu des chênes et des pins », un autre « le charme des petits chemins où il faut baisser la tête pour ne pas se prendre une branche dans les yeux, cela

me fait me sentir au milieu des éléments sauvages. Et puis il y a l'odeur de la résine ». Les parties boisées de l'Agriparc sont celles qui sont le plus souvent citées par les promeneurs et auxquelles ils ne veulent pas que l'on touche. Ils souhaitent d'ailleurs davantage d'arbres sur les lieux (concernant la question d'une modification) associés à une nature sauvage restaurée (des plantes rares comme les orchidées, des champignons, des sangliers).

## Le retour vers des origines socialisantes

- 26 La nature est cette terre qui nous relie, de manière « simple » et « originelle » ne serait-ce que par simple contact avec le végétal (Callicott, 2010). Cette expérience intime avec les éléments naturels n'est pourtant pas suffisante. Les sentiments collectifs naissent de l'envie d'être dans la nature pour participer à des activités sociales afin de « changer d'horizon » tel ce pratiquant à vélo qui parcourt les pistes du domaine tous les dimanches en compagnie de ses amis voisins : « faire du vélo ici c'est pour nous le moyen de changer de décor et de personnes! ». Le temps social introduit est bien celui de la communauté : le partage d'émotions, des valeurs communes, un temps où l'on s'occupe de soi dans le groupe. Nous pouvons évoquer la mise en place d'un « style de vie » : le souci manifeste de préserver l'écosystème en place (ne pas laisser ses déchets), la pratique d'activités ludiques (jeux d'eau en été, promenade, pique-nique, vélo), l'association entre le sport et la nature (joggeurs et coureurs).
- 27 Le sociologue peut interroger cette catégorie de pratiques et les inspirations les motivant (Vaillancourt, 2007) : « trouver du vert », « pique-niquer sous un arbre », « ramasser des fleurs », « grappiller dans les vignes ». Les familles aiment se retrouver autour du Domaine, lors d'un pique-nique ou d'une promenade. Les éléments naturels deviennent des objets de reliance<sup>16</sup> sociologique. Marcel Bolle de Bal développe l'idée de reliance (Bolle de Bal, 1996) autour d'un triptyque : sociologie, psychologie et philosophie. La reliance considère l'action d'ajustement qui s'établit entre les sujets et le vécu que cela implique. Elle peut être de divers ordres : religieux (les liaisons entre un croyant et son Dieu ou sa religion), culturel (une personne face aux productions culturelles de sa société), psychologique (soi face à sa personnalité). La thématique écologique mobilise les croyances des habitants afin d'orienter les manières de vivre. Nous y retrouvons les « pratiquants » : l'habitant décrypte ce qui, autour de lui, fait sens et résonne (Morin et Cyrulnik, 2004). Les individus ressentent cet appel de l'environnement qui touche aux modalités du vivre ensemble : partager la même conscience collective analysée par Durkheim. Cette association autour du partage de valeurs communes se retrouve dans l'Agriparc. En effet, les pratiquants ont pris l'habitude de se retrouver selon des rythmes précis : tous les samedi matins pour le groupe des vététistes, un dimanche par mois selon la météo pour 2 groupes de promeneurs à pieds. Pour les autres, la sortie se fait selon les conditions climatiques et la disponibilité de chacun. Le groupe des joggeurs est de loin celui qui fréquente le plus le site (pouvant aller jusqu'à 5 fois par semaine). Le rendez-vous est pris les lundis, mercredi, vendredi, samedi et dimanche : chacun est alors libre de venir ou pas.
- 28 Les différentes formes d'activités rencontrées impliquent la présence des autres.
- 29 Dans la mesure où l'Agriparc représente un bien commun public (donc gratuit), les pratiquants peuvent développer des éléments de partage. C'est en faisant le tour du domaine que l'on découvre le projet socialisant. Les ruisseaux regroupent les familles autour de jeux, de parcours de santé et de pique-nique au cours duquel le vin est souvent associé au décor. Les lieux sont alors synonymes de plaisirs et d'activités partagées. En ce sens, le lieu est formant et il fait lien (Maffesoli, 2010
- 30 Maffesoli
- 31 L'entrée dans la « nature » signifie pour les groupes que nous avons rencontrés la rencontre avec le végétal et par association avec la verdure. Ceux-ci comportent des références symboliques fortes en terme de santé : un air moins pollué, une activité si ce n'est sportive au moins décontractante pour le corps. Il s'agit aussi de « fuir la ville » pour ses matières, ses odeurs, ses bruits (voire sa mixité). Cette problématique est ancienne (Chombart de Lauwe, 1982 ; Ledrut 1973 ; Lefebvre 2000) et bénéficie d'une actualisation dès que les pratiquants pénètrent les chemins de l'Agriparc. En ce sens, ce dernier répond à une fonction sanitaire et hygiénique que nous développons dans la partie suivante.

## Partager des valeurs pour mieux partager l'espace

32 Dans l'optique des promoteurs de l'Agriparc, ses « pratiquants » (promeneurs, joggeurs, vététistes) devraient être des personnes qui s'intéressent au lieu : son écosystème, son originalité, son inscription dans le paysage, son rôle économique (à travers la dimension agricole qui fait partie de l'Agriparc) et pas simplement des usagers de ce dernier. Si l'on en suit les préconisations de l'agenda 21 dans le cadre du développement durable, l'Agriparc reste un projet de société global sur la responsabilité des hommes à l'endroit notamment de la préservation de l'écosystème, au regard de l'économie (l'agriculture biologique proposée sur le site) et du social intégrant les dimensions sanitaires. L'existence de valeurs naturelles intrinsèques ayant une portée émotionnelle (le beau, le bien, le vrai, le sain) soutenue par des perceptions indissociablement corporelles et mentales (poussées d'énergie, sensations de bien-être) du lieu et sur fond de supports médiatiques (affiches valorisant le site) permet la reconnaissance des différents axes du projet de l'Agriparc, autour d'un système de sens et de valeurs que nous nous proposons d'explorer. Le lieu a également pu conserver ses dimensions originelles et c'est ce qui est aussi apprécié par les habitants, les agriculteurs, les chasseurs, les promeneurs. Les habitants en pratiquant et en adhérant aux enjeux sociaux du lieu deviennent les garants d'un espace, dont ils profitent et qu'ils surveillent. C'est leur présence dans l'espace qui permet au lieu d'exister et de ne pas être par exemple totalement reconverti en surfaces agricoles. C'est pour cette raison-là que nous ne pouvons considérer les habitants que nous avons rencontrés comme de simples usagers. Ce sont des pratiquants dans le sens fort du terme : des adeptes et des fidèles.

### Mise en avant de la dimension sanitaire, le sain

33 Il est délicat d'évaluer les biens environnementaux, car leur appréciation reste subjective et portée par des intérêts parfois contraires. Ainsi une forêt peut représenter une ressource économique pour l'industrie du bois et elle peut ainsi être évaluée financièrement. Elle peut aussi être appréciée pour la diversité de ses essences et constituer un point d'attrait favorable au tourisme qui évalue alors le prix du foncier. Mais pour un promeneur la forêt n'a pas de prix, car sa valorisation reste sentimentale (Gastaldo et Luchini, 1998). Pour comprendre ce point de vue, il faut donc sortir de la dimension financière et accepter l'idée que l'intérêt d'un espace naturel ne peut être mesuré seulement par une relation économique rentable. L'idée que les éléments naturels participent dans la réduction des coûts (les services liés aux écosystèmes) est largement avancée (Jacques, 2010). Par ailleurs ils contribuent également à la santé en proposant une nouvelle économie de coûts relatives aux maladies liées au stress ou à la pollution (Gaspard, 2004). Au-delà de la médiatisation des espaces naturels qui privilégie et vante les dimensions esthétiques contenues dans la nature sous forme de paysage (Dagognet, 1982), mais aussi sanitaires par le biais des campagnes publicitaires liant sport, santé et alimentation, il nous apparaît que les pratiquants sont capables d'établir un lien entre les contenus et formes de ces discours et leur présence sur les lieux. Des éléments sanitaires ressortent de nos rencontres qui s'apparentent à des représentations sociales de la santé. Par exemple, François d'Houtaud nous rappelle qu'un des critères les plus répandus dans les représentations de la santé serait le fait de « vivre le plus possible au grand air » (D'Houtaud, 2003), sous-entendu au sein d'espaces ouverts sur une nature physique comme c'est le cas sur les chemins de l'Agriparc. Des préférences concernant les éléments naturels ont été observées et mesurées. Par exemple, le tissu urbain et la verdure sont liés au développement de l'enfant et à son accomplissement (Moser et Weiss, 2003). Cette idée est intégrée par les pratiquants qui des paroles de certains parents interrogés « préfèrent sortir le dimanche sous la pluie plutôt que de s'enfermer dans un cinéma ». Le végétal est un facteur d'affectivité, car non seulement il mobilise les divers sens organiques, mais il participe à l'idée de santé. Le fait de pouvoir éprouver une émotion apparaît primordial « dès lors que l'on entre dans un espace vert » (Long et Tonini, 2012). Les pratiquants disent se « sentir bien » en se promenant dans le domaine, « profiter de la vie », « ne pas se sentir malade » ou encore « dynamiques », « être de bonne humeur », « avoir le moral », autant de définitions personnelles et subjectives de ce que l'on pourrait nommer la santé, définie en 1946 par l'Organisation mondiale de la santé comme : « un

état de complet bien-être physique, mental et social et qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». L'Agriparc peut être considéré comme un espace sanitaire qui répond aux enjeux médicaux d'une responsabilisation des personnes, invitées de plus en plus à se saisir de leur santé à travers des gestes et des pratiques quotidiennes comme la marche ou le sport.

- 34 Derrière l'idée de responsabilité que les hommes ont envers la nature, c'est aussi leur santé qui est en cause. Le second groupe de promeneurs que nous avons rencontré évoque cette idée : « après une promenade on se sent plus détendu, on dort mieux ». C'est de cette manière que nous pouvons lier la pratique de la marche réalisée dans l'Agriparc à la nécessité pour cet espace de survivre sous la forme d'un écosystème intégrant la présence de l'homme en son sein. D'où l'attention portée au lieu qui est aussi un souci de soi. Les pratiques de plein air rencontrées sont vécues comme vecteur d'énergie et de santé et à ce titre peuvent être associées à des enjeux sanitaires. Dès lors, le lieu est ressenti par les pratiquants comme une ressource, non pas à exploiter, mais dans le cadre d'une prise de position vis-à-vis d'éléments naturels qui les mettent en relation avec un environnement sensible, immédiatement perceptible et faisant naître le sens de valeurs relatives à des enjeux sociaux et culturels : préserver un espace relève d'un comportement tout autant écologique et sanitaire qu'intime.
- 35 Il faut également souligner que la dimension économique reste présente dans l'Agriparc mais que nous ne l'avons pas traitée. Elle résulte du lancement d'une agriculture biologique sur quelques parcelles. De sorte que les habitants établissent des liens entre les produits biologiques proposés à la vente sur les terres mêmes du domaine par les agriculteurs de l'Agriparc<sup>17</sup> et leur présence sur les lieux. Ils ont intégré une philosophie du risque consistant à s'éloigner de la toxicité, de la pollution et de la contamination par le naturel compris dans sa dimension sanitaire (Lemarchand, 2002) : le sain, le bon, le frais.

## L'authentique

- 36 Les caractères géologiques et organiques propres aux éléments naturels permettent d'attribuer à l'espace une valeur de vérité trouvant une alliance avec des éléments esthétiques (le beau) et éthique (le bon, le bien). Le cadre de vie se situe dans l'interaction entre le social et l'environnement physique, dans le paysage, sur les sentiers. Ici le point de vue des agriculteurs est soutenu par les pratiquants. Les deux maraîchers que nous avons rencontrés n'hésitent pas à se revendiquer comme des paysans. Henri Mendras annonçait la fin des paysans dès 1960 (Mendras, 1960). Nous pouvons pourtant constater ici leur retour, tant au niveau des formes de culture envisagées qu'à travers les représentations qui accompagnent le paysan. Longtemps associé à des formes archétypales : vulgaire, sans éducation, sale, aussi âpre et rude que ses terres, le paysan s'oppose aux intellectuels de la ville. De cette image archétypale le monde rural aura du mal à se défaire. Cependant dans la perspective d'une agriculture biologique, le paysan redevient un héros. La petitesse de l'exploitation, l'idée d'une production locale, le respect des sols cultivés sans intrants chimiques, la mise en avant de traditions agricoles et de gestes associés (la cueillette), accompagnés par les aliments eux-mêmes mis en valeur sous forme de vitalité et de santé, contribuent à faire du paysan, un nouvel acteur bienvenu. Les agriculteurs de l'Agriparc soutiennent une « agriculture paysanne » sous forme de réseau associatif, les AMAP (Associations de maintien de l'agriculture paysanne) pour un retour aux racines de ce qui fait, dans l'imaginaire, sens, et pour cela est revendiqué : l'authentique, le vrai, le naturel, le frais, le bon, le sain, le proche sont autant de qualificatifs valorisant l'agriculture proposée par le domaine de Viviers. De sorte que par contamination des idées et des valeurs, pratiquer l'Agriparc sous forme d'activités peut être ressenti (Merleau-Ponty, 1945) comme une morale décisive dans les choix de vie au quotidien. Cela constitue par ailleurs une idée forte chez les promoteurs : un usage des lieux raisonné où chaque acteur puisse constater, si ce n'est pratiquer l'éthique associée au lieu.

« Dans la perspective d'une éthique environnementale, la régulation qui doit être mise en place dans notre rapport à la nature n'est pas d'abord ni essentiellement d'ordre juridique, technique ou politique, mais d'ordre moral [...] Peut-on se contenter de faire ses comptes avec la nature, de recenser et de quantifier les ressources naturelles sans jamais s'interroger sur ce que sont les

représentations, les valeurs qui règlent le rapport de l'homme à son environnement naturel, sur la façon dont l'homme se représente la place qu'il occupe dans la nature? » (Afeissa, 2010)

37 Dans le cas de l'Agriparc, il s'agit davantage de concevoir l'espace comme un lieu socialisant, de rencontres et d'échanges entre pratiquants. Nous avons présenté un aperçu de ses fonctions socialisatrices à travers ce que représente l'agriculture biologique, le loisir ou encore le sport. Les questions relatives à la dégradation des lieux ont été peu discutées, car elles ne sont tout simplement pas perçues. Nous-mêmes n'avons pas constaté de déchets sur les lieux, de plants arrachés. Seules les ornières laissées par le passage des deux roues apparaissent sur les chemins. Cependant la préservation des lieux s'inscrit dans une logique de la continuité. Les attentes des pratiquants sont de l'ordre d'une conservation de l'espace tel qu'il apparaissait avant le passage dans le domaine public. La nature préservée, c'est-à-dire offrant un caractère originel, autrement dit « authentique » pour les pratiquants est celle qui se donne à voir en toute simplicité sans avoir le sentiment que l'homme y a contribué. Nous sommes en cela proches de l'idée de « nature naturante », constitutive des lieux. Cependant, la promotion faite par l'Agglomération de Montpellier autour de l'Agriparc (justifiant d'une certaine manière la dépense publique réalisée pour l'achat du domaine) a modifié certains espaces notamment en terme de paysage. Ainsi une vingtaine d'hectares de champs présents au début de notre enquête ont laissé la place à de jeunes plants de vigne, répondant probablement à une demande économique et agricole. La vigne représente un symbole fort de l'agriculture dans le département de l'Hérault et plus largement sa culture est bien implantée dans la région Languedoc-Roussillon. De sorte que la vigne est naturellement présente autour de la ville et constitue un symbole fort auprès des habitants<sup>18</sup> qui ne perçoivent pas de ce fait, de changement notable dans l'écosystème : « rien n'a changé » selon les promeneurs interrogés. De même les projets en agriculture biologique portée par la coopérative *Teracoopa* donnent à voir un paysage largement transformé depuis le début de notre enquête : l'activité commerciale s'étant bien développée comme signalée précédemment, les tunnels de serre se sont multipliés, la voirie agrandie, un stationnement remplace dorénavant le champ bordant la route nationale. Nous faisons l'hypothèse que l'ensemble des valeurs que nous avons rencontré, ont contribué à ancrer les lieux dans une dynamique sociale : les valeurs prêtées à l'environnement semblent désormais associées au domaine de telle sorte qu'elles sont incorporées au sein des pratiques. La marche devient énergisante comme peut l'être un aliment; une forêt fortifiante du seul fait de sa présence historique dans le domaine. Cette hypothèse renouvelle la perspective d'une nature naturée. Les atouts de l'Agriparc résident dans une vision positive des lieux en terme de bien-être, de loisir et de santé qui correspond non seulement à une manifestation des valeurs prêtées au lieu et dont les pratiquants ont témoigné, mais aussi au sentiment que le développement économique du domaine correspond à une image attractive de l'Agriparc ne mettant pas en danger le milieu qui ne s'est modifié qu'à la marge.

## Conclusion

38 Nous avons observé dans cet Agriparc des pratiques de l'ordre d'une sociologie de la réception et d'une réflexion autour des relations qu'entretiennent les individus avec leur environnement compris en tant que milieu de vie et le sens qu'ils leur donnent à forte teneur symbolique. La nature devient un lieu privilégié, celui de l'intimité dans le cadre d'une relation à son corps, porté par des sentiments hygiéniques d'ordre sanitaire et esthétique, relatifs à la perception des lieux. Mais ces sentiments sont aussi sociaux à travers l'idée de se retrouver avec les autres pour partager les valeurs grâce et des pratiques communes. Notre enquête montre que les représentations de la nature sont décisives dans le rapport que les personnes entretiennent avec leur milieu. Les éléments naturels parce qu'ils sont proches et qu'ils sont traversés d'images sensibles (les bois, les surfaces cultivées) et de valeurs sociales (la santé, l'écologie, le partage, la tradition agricole), parce qu'ils portent en eux des préceptes sociaux normatifs (avoir une alimentation saine et équilibrée, pratiquer une activité physique) suffisent à faire de cet espace un lieu « d'attraction sociale » (Tacussel, 1984). Les promoteurs semblent avoir réussi une partie du projet : les pratiquants n'ont pas déserté les chemins et l'agriculture biologique proposée se développe (les jours d'ouverture pour la vente des produits locaux sont dorénavant

journaliers, le stationnement ne désemplit pas, les serres et tunnels sont en augmentation sur le site par rapport au début de notre enquête - printemps 2013 jusqu'au jour où nous écrivons - octobre 2015). Les pratiquants que nous avons rencontrés manifestent des formes sociales au travers du lieu et croient en ses valeurs qui permettent de le pratiquer ou encore de « l'habiter » (Radkowski, 2002) notamment par l'intermédiaire de dimensions affectives et éthiques de l'ordre du sentir, du toucher et du parler. Comme le rappelle Serge Moscovici, « Au-delà des formes politiques, le problème fondamental de l'être humain, comme être social, est de participer à ce à quoi il appartient » (Moscovici, 2002, 55).

---

### **Bibliographie**

- Afeissa, H.-S., 2010, De mirabilibus mundi : vers une éthique et une esthétique environnementales, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10, Numéro 1, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/9383>; DOI : 10.4000/vertigo.9447, consulté le 10 décembre 2012.
- Bernard, J., 2014, Éclairer un point aveugle, *Terrains/Théories*, n° 2, [En ligne] URL : <http://teth.revues.org/268>, consulté le 13 octobre 2015.
- Berque, A., 2000, *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.
- Berque, A., 2008, *La Pensée paysagère*, Paris, Sautereau Éditeur/Archibooks.
- Bolle De Bal, M. (dir.), 1996, *Voyage au cœur des Sciences Humaines, De la reliance*, Paris, Éditions L'Harmattan, Tome 1.
- Callicott, J.-B., 2010, *Éthique de la terre*, Marseille, Wildproject.
- Choay, F. et P. Merlin (dir.), 2009, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF.
- Cyrulnik, B. et E. Morin, 2004, *Dialogue sur la nature humaine*, Paris, L'Aube
- Dagognet, F. (dir.), 1982, *Mort du paysage. Philosophie et esthétique du paysage*, Seyssel, Champ Vallon.
- De Certeau, M., 1990, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Gallimard, Paris.
- Descola, P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- D'Houtaud, A., 2003, *L'Image sociale de la santé*, Paris, L'Harmattan.
- Dobré, M., N. Lewis et F. Rudolf (dir.), 2012, *Manuel de sociologie de l'environnement*, Laval, Presses Universitaires de Laval.
- Duchemin, E., 2012, Agriculture urbaine : quelle définition? Une actualisation nécessaire?, [En ligne] URL : <http://agriurbain.hypotheses.org/2705> consulté le 22 janvier 2013.
- Dumazedier, J., 1962, *Vers une civilisation du loisir?* Paris, Seuil.
- Ferréol, G., (dir.), 2010, *Tourisme et Territoires*, Fernelmont, Éditions Modulaires Européennes et Intercommunications.
- Gaspard, A. (dir.), 2004, *Les Maladies de l'environnement*, Embourg, Marco Pietteur.
- Gastaldo, S. et S. Luchini (dir.), 1998, *Méthodes d'évaluation économique des biens environnementaux*, Paris, De Boeck.
- Guioamar, X., 2011, « Les collectivités locales à la recherche d'une agriculture de proximité », *POUR* n° 209-210, juin, pp. 169-183.
- Holling, C.-S., 2002, *Panarchy. Understanding transformations in human and natural systems*, Washington, Island Press.
- Houdayer, H., 2014, *L'Appel de l'environnement. sociologie des pratiques écologiques*, Montpellier, PULM.
- Jacques, G., 2010, *Qu'est-ce que l'écologie? Une définition scientifique*, Paris, Vuibert.
- Jodelet, D. (dir.), 2003, *Les Représentations sociales*, Paris, PUF.
- Jonas, H., 1979, *Le Principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Éditions du Cerf.
- Lemarchand, F., 2002, *La Vie contaminée. Éléments pour une socio-anthropologie des sociétés épidémiques*, Paris, L'Harmattan.
- Leopold, A., 1949, *A Sand County Almanac*, New York, Oxford University Press.

- Long, N. et B. Tonini, 2012, Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 12, Numéro 2, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/12931>, DOI : 10.4000/vertigo.12931, consulté le 12 janvier 2013.
- Lotfi, M., C. Weber, F. Di Pietro et W. Selmi, 2012, Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 12, Numéro 2, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/12670>; DOI : 10.4000/vertigo.12670, consulté le 12 janvier 2013.
- Maffesoli, M., 2010, *Matrimonium. Petit traité d'écophilosophie*, Paris, Éditions CNRS.
- Mendras, H., 1967, *La Fin des paysans, suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Arles, Actes Sud.
- Merleau-Ponty, M., 1945, *La Phénoménologie de la perception*, Paris, NRF, Gallimard.
- Merleau-Ponty, M., 1964, *Le Visible et l'invisible*, Paris, Gallimard.
- Mons, A., 2013, *Les Lieux du sensible*, Paris, CNRS.
- Moscovici, S., 2002, *Réenchâter la nature*, Paris, Éditions de l'Aube.
- Moser, G., 2009, *Psychologie environnementale. La relation homme-environnement*, Bruxelles, De Boeck.
- Moser, G. et K. Weiss (dir.), 2003, *Espaces de vie*, Paris, Armand Colin.
- Naess, A., 2008, *Écologie, communauté et style de vie*, Paris, Dehors-Éditions MF.
- Peltier, C., 2010, Agriculture et projet urbain durables en périurbain : la nécessité d'un réel changement de paradigme, *Vertigo*, n° 10, septembre, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/9848>) consulté le 12 janvier 2013.
- Piaget, J., 1965, *Études sociologiques*, Genève, Droz.
- Picon, B., 2012, la sociologie de l'environnement, l'héritage d'un questionnement sur les rapports nature-société, *Manuel de sociologie de l'environnement*, Laval, PUL, pp. 17-32.
- Radkowski, G.-H., 2002, *Anthropologie de l'habiter, vers le nomadisme*, Paris, PUF.
- Simmel, G., 1981, *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF.
- Stébé, J.-M. et H. Marchal, 2014, *Les grandes questions sur la ville et l'urbain*, Paris, PUF.
- Vaillancourt, J.-G. et C. Gendron, 2007, *Environnement et sciences sociales*, Laval, Presses de l'Université Laval.
- Veblen, T., 1970, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard.

---

## Notes

- 1 Sources INSEE Populations, conformément au décret du 27 décembre 2012. <http://www.midilibre.fr/2015/01/02/selon-l-insee-montpellier-compte-aujourd-hui-272-345-habitants,1105321.php>, consulté le 12 avril 2015.
- 2 <http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/projet-loi-relatif-delimitation-regions-aux-elections-regionales-departementales-modifiant-calendrier-electoral.html>, en date du 10 avril 2015.
- 3 <http://www.montpellier-agglo.com/actualite/montpellier-m%C3%A9diterran%C3%A9e-m%C3%A9tropole-au-1er-janvier-2015-cest-act%C3%A9>, en date du 10 avril 2015.
- 4 Les vins du Languedoc-Roussillon sont de plus en plus appréciés depuis la restructuration des cépages dans les années 1980. Le Gard, département limitrophe de l'Hérault, est aujourd'hui le premier producteur de vin biologique de France. L'enjeu économique est donc bien réel à tous points de vue.
- 5 <http://www.insee.fr/fr/regions/languedoc/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>, consulté le 12 avril 2015.
- 6 Propos recueilli en dehors de la période d'observation lors d'une rencontre avec un couple habitant la commune de Clapiers.
- 7 Il s'agit d'un service proposé par le producteur. Le client peut commander directement en magasin ou en ligne sur le site de la boutique un « panier » composé au choix de produits mentionné par le client ou laissé à l'appréciation du marchand en fonction des légumes et fruits du moment présents sur l'exploitation. L'objectif est de garantir la fraîcheur de ce qui est proposé. Dans ce dernier cas, il s'agit souvent d'un prix forfaitaire. Les aliments sont rangés dans une cagette et disponibles en magasin en attente d'être récupérés et payés par la clientèle.

8 Cf. le site officiel [https://www.montpellier-agglo.com/sites/default/files/downloads/files/agriparcs\\_0.pdf](https://www.montpellier-agglo.com/sites/default/files/downloads/files/agriparcs_0.pdf), en date du 6 mars 2014.

9 Le groupe Nicolin est le 3<sup>e</sup> opérateur français du secteur de la collecte des ordures ménagères et des déchets industriels regroupant 9 filiales spécialisées dans le tri sélectif et le nettoyage. Le groupe est implanté auprès de 300 collectivités dans toute la France, mais aussi au Maroc et en Belgique. Il est par ailleurs l'unique actionnaire du Montpellier Hérault Sport Club (MHSC) qui a remporté le Championnat de France de football en Ligue 1 en 2012. Le groupe s'est également investi dans le rugby, le basket et le hand-ball qui lui valent une notoriété.

10 « L'association Terres Vivantes 34 s'occupe, depuis plusieurs années, d'accompagner la création d'activités agricoles en milieu rural, et de manière plus générale, de l'animation des territoires ruraux. Elle soutient les projets s'inscrivant dans une démarche créatrice d'emplois, solidaire et respectueuse de l'environnement ». [Http://www.cc-vallee-herault.fr/Terres-vivantes.html](http://www.cc-vallee-herault.fr/Terres-vivantes.html), consulté le 12 mars 2013.

11 « Le CIVAM BIO de l'Hérault est une association Loi 1901, créée en 1986 par des agriculteurs bio, où l'ensemble des productions agricoles locales sont représentées ». Ses missions consistent notamment en l'accompagnement des agriculteurs en bio et à la sensibilisation des populations.

12 D'après le responsable au foncier, des hypothèses subsistent concernant les incendies qui seraient les faits de l'homme : jeux d'enfants, ruses de chasseurs afin de faire passer le gibier d'une commune à l'autre, mégots de cigarettes, mais rien n'a vraiment pu être déterminé concernant des causes prédominantes. Seule l'alternance de cultures et de garrigues permet un pare-feu naturel efficace, qu'il faut préserver. Les pompiers rencontrés attestent que chaque année les environs subissent au moins un départ d'incendie. La viticulture et le maraîchage sont des barrières naturelles aux incendies récurrents.

13 <http://lheraultsebougepourtoi.fr/planete/animations/sentinelles-de-la-biodiversite>.

14 cf. le site « [allogrenouille.fr](http://allogrenouille.fr) » en date du 2 mai 2013.

15 Les chasseurs rencontrés, sans doute du fait de leur activité, se sont montrés réservés. Ils ont l'habitude de fréquenter le domaine et souhaitent le moins de rencontres possible. Nous n'avons pas poussé l'entretien à son terme, ce qui constitue une limite : nous ne pouvons que supposer qu'il existe une animosité entre les acteurs rencontrés.

16 Le concept de « reliance » est introduit au cours des années 1950 dans le cadre des médias. Il s'agit de pouvoir exprimer le besoin de communication, ressenti comme essentiel dans un métier où les professionnels ne doivent pas rester isolés face aux informations. C'est l'idée de rester « connectés ».

17 <http://croquez-du-frais.fr/>, en date du 10 avril 2015.

18 Voir le site <http://www.vin-vigne.com/vignoble/vin-languedoc-roussillon.html#ixzz3opxIm2uB>, consulté le 17 octobre 2015.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Hélène Houdayer, « Les « pratiquants » de l'Agriparc : mise en perspective des valeurs environnementales liées au milieu de vie », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 15 Numéro 3 | 2015, mis en ligne le 28 décembre 2015, consulté le 12 février 2016. URL : <http://vertigo.revues.org/16845> ; DOI : 10.4000/vertigo.16845

---

### ***À propos de l'auteur***

#### **Hélène Houdayer**

Maître de conférences en sociologie, Habilitée à diriger les recherches, Université Paul-Valéry, Route de Mende, 34 199 Montpellier Cedex 5, France, courriel : [houdayer@sociologie.net](mailto:houdayer@sociologie.net)

---

### ***Droits d'auteur***

© Tous droits réservés

---

### ***Résumés***

La ville de Montpellier connaît une dynamique migratoire positive exerçant une pression foncière se traduisant d'une part par un étalement périurbain et d'autre part une fréquentation



des espaces verts en hausse. Nous sommes partis du point de vue des promoteurs d'un des deux Agriparcs de cette ville afin de réfléchir aux processus de socialisation de l'espace vécu en tant que milieu. À cette fin, nous avons mené une enquête auprès des « pratiquants » du lieu. Ceux-ci s'inscrivent dans le concept du développement durable en présentant des projets conciliant les fonctions urbaines et agricoles que nous rencontrons dans les zones périurbaines. Notre enquête montre de quelle manière il est possible pour les pratiquants des lieux de préserver l'écosystème largement fréquenté par les habitants, tout en concédant aux agriculteurs une place déterminante dans l'appréciation des lieux. L'ensemble participe largement au processus de socialisation de l'espace. Nous montrons aussi comment le projet de l'Agriparc est attractif du point de vue des valeurs environnementales proposées : il opère les liens nécessaires nature-culture en jouant sur les émotions des pratiquants, sur le caractère biologique des cultures mises en place, tout en se voulant attentif à la biodiversité.

The city of Montpellier is experiencing a positive migratory dynamics exerting a land pressure resulting in a suburban sprawl, and on an increase attendance of green spaces. For this study, we started with the point of view of developers of one of the two Agri(cultural)parks in Montpellier to think about the socialization process of a space as living environment. For this purpose, we conducted an investigation among professional users (practitioners) of this park. By presenting projects which combine urban and agricultural functions, generally observed in periurban areas, they are clearly involved in the sustainable development approach. Our investigation illustrate how it is possible for Agripark's users to play a role in the conservation of an ecosystem frequently visit by the inhabitants, while conceding a central position to farmers. The whole substantially participate to the socialization process. Considering proposed environmental values by practitioners, we also demonstrate the Agripark project attractiveness. Indeed the Agripark operates the links between nature and culture by playing on users' emotions, by the organic nature of implemented crops, and by giving a special attention to the biodiversity aspect of the project.

#### ***Entrées d'index***

***Mots-clés*** : agriculture biologique, écologie, milieu, périurbain, santé, socialisation

***Keywords*** : organic farming, ecology, environment, periurban, health, socialization

***Lieux d'étude*** : Europe